



# SYNDICAT **CGT** T.A.M. -D.P.E.

Madame Anne HIDALGO  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 PARIS

REF. : 2018 04 05 RM/AH

## **Lettre recommandée avec avis de réception.**

**OBJET :** Préavis de grève spécifique pour les Conducteurs et Adjoints Techniques de la Section des Moyens Mécaniques de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Direction de l'Immobilier de la Logistique et des Transports (DILT), de 0 h à 24 h le **lundi 16 avril 2018**.

Madame la Maire,

Notre Syndicat **CGT** TAM-DPE dépose ce jour par la présente un préavis de grève pour les agents cités en objet, de 0 h à 24 h pour la journée du **16 avril 2018**, pouvant aller de 55 mn, 2 heures, la demi journée ou la journée en début ou fin de service pour les revendications suivantes :

- La revalorisation de la grille fonctionnelle AEC (indice terminal et intermédiaires) ;
- L'augmentation du nombre d'AEC de + 50 postes.

Depuis plusieurs semaines, notre Syndicat **CGT** TAM DPE, s'efforçait à privilégier la voie du dialogue social avec la DRH visant à l'aboutissement de revendications pour l'amélioration du déroulement de carrière et du quotidien des Conducteurs(trices) et des Adjoint(e)s techniques du ST/TAM et de la SMM/DPE.

De nombreuses réunions se sont tenues parmi lesquelles nous avons exposé un cahier revendicatif plusieurs fois remanié mais des plus raisonnables et non négligeables pour les personnels.

La DRH nous a finalement proposé un projet qui s'est avéré insatisfaisant.

Notre Syndicat **CGT** TAM DPE a été jusqu'au bout du dialogue qui n'a pas porté ses fruits.

Le mécontentement grandissant des personnels et leur détermination à vouloir faire aboutir leurs revendications, nous amènent par la présente à déposer ce préavis afin de leur permettre de participer pleinement à des initiatives de mobilisation.

Nous entendons, à l'occasion de notre audience préalable à ce mouvement, trouver avec vos représentants dûment mandatés, toutes les pistes d'accord.

Veuillez agréer, Madame la Maire, nos sincères salutations syndicales.

Pour le Syndicat **CGT** TAM DPE,  
Le Secrétaire Général,  
Richard MATEU.



# SYNDICAT **CGT** T.A.M. -D.P.E.

Madame Anne HIDALGO  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 PARIS

REF. : 2018 04 05 RM/AH

**Lettre recommandée avec avis de réception.**

**OBJET :** Préavis de grève spécifique pour les Conducteurs et Adjoints Techniques de la Section des Moyens Mécaniques de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Direction de l'Immobilier de la Logistique et des Transports (DILT), de 0 h à 24 h le **mercredi 18 avril et jeudi 19 avril 2018**.

Madame la Maire,

Notre Syndicat **CGT** TAM-DPE dépose ce jour par la présente un préavis de grève pour les agents cités en objet, de 0 h à 24 h pour les journées du **18 et 19 avril 2018**, pouvant aller de 55 mn, 2 heures, la demi journée ou la journée en début ou fin de service pour les revendications suivantes :

- L'avancement accéléré d'échelon pour les grades de Chef d'Equipe Conducteur Automobile / Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe, Chef d'Equipe Conducteur Automobile Principal / Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe aux TAM et à la DPE ;
- L'annulation de la note de service du 22/12/2017 du directeur de la DPE sur les 3 jours de prévenance des agents en matière de Réunions Mensuelles d'Information Syndicale.

Depuis plusieurs semaines, notre Syndicat **CGT** TAM DPE, s'efforçait à privilégier la voie du dialogue social avec la DRH visant à l'aboutissement de revendications pour l'amélioration du déroulement de carrière et du quotidien des Conducteurs(trices) et des Adjoint(e)s techniques du ST/TAM et de la SMM/DPE.

De nombreuses réunions se sont tenues parmi lesquelles nous avons exposé un cahier revendicatif plusieurs fois remanié mais des plus raisonnables et non négligeables pour les personnels.

La DRH nous a finalement proposé un projet qui s'est avéré insatisfaisant.

Notre Syndicat **CGT** TAM DPE a été jusqu'au bout du dialogue qui n'a pas porté ses fruits.

Le mécontentement grandissant des personnels et leur détermination à vouloir faire aboutir leurs revendications, nous amènent par la présente à déposer ce préavis afin de leur permettre de participer pleinement à des initiatives de mobilisation.

Nous entendons, à l'occasion de notre audience préalable à ce mouvement, trouver avec vos représentants dûment mandatés, toutes les pistes d'accord.

Veillez agréer, Madame la Maire, nos sincères salutations syndicales.

Pour le Syndicat **CGT** TAM DPE,  
Le Secrétaire Général,  
Richard MATEU.



# SYNDICAT **CGT** T.A.M. -D.P.E.

Madame Anne HIDALGO  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 PARIS

REF. : 2018 04 05 RM/AH

## **Lettre recommandée avec avis de réception.**

**OBJET :** Préavis de grève spécifique pour les Conducteurs et Adjointes Techniques de la Section des Moyens Mécaniques de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Direction de l'Immobilier de la Logistique et des Transports (DILT), de 0 h à 24 h le **lundi 23 avril et mardi 24 avril 2018.**

Madame la Maire,

Notre Syndicat **CGT** TAM-DPE dépose ce jour par la présente un préavis de grève pour les agents cités en objet, de 0 h à 24 h pour les journées du **23 et 24 avril 2018**, pouvant aller de 55 mn, 2 heures, la demi journée ou la journée en début ou fin de service pour les revendications suivantes :

- Maintien de l'IAT 1 en cas d'absence, de maladie ;
- Abandon définitif de RIFSEEP aux TAM et à la DPE et revalorisation des primes.

Depuis plusieurs semaines, notre Syndicat **CGT** TAM DPE, s'efforçait à privilégier la voie du dialogue social avec la DRH visant à l'aboutissement de revendications pour l'amélioration du déroulement de carrière et du quotidien des Conducteurs(trices) et des Adjoint(e)s techniques du ST/TAM et de la SMM/DPE.

De nombreuses réunions se sont tenues parmi lesquelles nous avons exposé un cahier revendicatif plusieurs fois remanié mais des plus raisonnables et non négligeables pour les personnels.

La DRH nous a finalement proposé un projet qui s'est avéré insatisfaisant.

Notre Syndicat **CGT** TAM DPE a été jusqu'au bout du dialogue qui n'a pas porté ses fruits.

Le mécontentement grandissant des personnels et leur détermination à vouloir faire aboutir leurs revendications, nous amènent par la présente à déposer ce préavis afin de leur permettre de participer pleinement à des initiatives de mobilisation.

Nous entendons, à l'occasion de notre audience préalable à ce mouvement, trouver avec vos représentants dûment mandatés, toutes les pistes d'accord.

Veillez agréer, Madame la Maire, nos sincères salutations syndicales.

Pour le Syndicat **CGT** TAM DPE,  
Le Secrétaire Général,  
Richard MATEU.



# SYNDICAT **CGT** T.A.M. -D.P.E.

Madame Anne HIDALGO  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 PARIS

REF. : 2018 04 05 RM/AH

## **Lettre recommandée avec avis de réception.**

**OBJET :** Préavis de grève spécifique pour les Conducteurs et Adjointes Techniques de la Section des Moyens Mécaniques de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Direction de l'Immobilier de la Logistique et des Transports (DILT), de 0 h à 24 h le **samedi 28 avril 2018**.

Madame la Maire,

Notre Syndicat **CGT** TAM-DPE dépose ce jour par la présente un préavis de grève pour les agents cités en objet, de 0 h à 24 h pour la journée du **28 avril 2018**, pouvant aller de 55 mn, 2 heures, la demi journée ou la journée en début ou fin de service pour les revendications suivantes :

- Le maintien des articles 12.1 et 14 du Décret 94-415 sur l'échelle des sanctions disciplinaires ;
- Abandon de la proratisation des congés lors du départ à la retraite de l'agent ; compensation des trimestres manquants.

Depuis plusieurs semaines, notre Syndicat **CGT** TAM DPE, s'efforçait à privilégier la voie du dialogue social avec la DRH visant à l'aboutissement de revendications pour l'amélioration du déroulement de carrière et du quotidien des Conducteurs(trices) et des Adjoint(e)s techniques du ST/TAM et de la SMM/DPE.

De nombreuses réunions se sont tenues parmi lesquelles nous avons exposé un cahier revendicatif plusieurs fois remanié mais des plus raisonnables et non négligeables pour les personnels.

La DRH nous a finalement proposé un projet qui s'est avéré insatisfaisant.

Notre Syndicat **CGT** TAM DPE a été jusqu'au bout du dialogue qui n'a pas porté ses fruits.

Le mécontentement grandissant des personnels et leur détermination à vouloir faire aboutir leurs revendications, nous amènent par la présente à déposer ce préavis afin de leur permettre de participer pleinement à des initiatives de mobilisation.

Nous entendons, à l'occasion de notre audience préalable à ce mouvement, trouver avec vos représentants dûment mandatés, toutes les pistes d'accord.

Veillez agréer, Madame la Maire, nos sincères salutations syndicales.

Pour le Syndicat **CGT** TAM DPE,  
Le Secrétaire Général,  
Richard MATEU.



# SYNDICAT **CGT**

## T.A.M. -D.P.E.

Madame Anne HIDALGO  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 PARIS

REF. : 2018 04 05 RM/AH

### **Lettre recommandée avec avis de réception.**

**OBJET :** Préavis de grève spécifique pour les Conducteurs et Adjoints Techniques de la Section des Moyens Mécaniques de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Direction de l'Immobilier de la Logistique et des Transports (DILT), de 0 h à 24 h le **lundi 30 avril 2018**.

Madame la Maire,

Notre Syndicat **CGT** TAM-DPE dépose ce jour par la présente un préavis de grève pour les agents cités en objet, de 0 h à 24 h pour la journée du **30 avril 2018**, pouvant aller de 55 mn, 2 heures, la demi journée ou la journée en début ou fin de service pour les revendications suivantes :

- Ratios promus/promouvables à 100 % ;
- L'accession de C en B dans le grade d'agent de Maîtrise avec un ratio de postes réservés aux CDA et aux Adjoints techniques des TAM et de la SMM/DPE.

Depuis plusieurs semaines, notre Syndicat **CGT** TAM DPE, s'efforçait à privilégier la voie du dialogue social avec la DRH visant à l'aboutissement de revendications pour l'amélioration du déroulement de carrière et du quotidien des Conducteurs(trices) et des Adjoint(e)s techniques du ST/TAM et de la SMM/DPE.

De nombreuses réunions se sont tenues parmi lesquelles nous avons exposé un cahier revendicatif plusieurs fois remanié mais des plus raisonnables et non négligeables pour les personnels.

La DRH nous a finalement proposé un projet qui s'est avéré insatisfaisant.

Notre Syndicat **CGT** TAM DPE a été jusqu'au bout du dialogue qui n'a pas porté ses fruits.

Le mécontentement grandissant des personnels et leur détermination à vouloir faire aboutir leurs revendications, nous amènent par la présente à déposer ce préavis afin de leur permettre de participer pleinement à des initiatives de mobilisation.

Nous entendons, à l'occasion de notre audience préalable à ce mouvement, trouver avec vos représentants dûment mandatés, toutes les pistes d'accord.

Veillez agréer, Madame la Maire, nos sincères salutations syndicales.

Pour le Syndicat **CGT** TAM DPE,  
Le Secrétaire Général,  
Richard MATEU.